

En quoi consiste ce programme?

Le Programme de bourses spéciales de l'Ontario (PBSO) est un programme d'aide financière qui fournit des bourses pour vous aider à payer le coût de vos études. Vous êtes admissible si vous étudiez à temps partiel au postsecondaire parce qu'il vous est impossible d'étudier à temps plein et si votre revenu familial est peu élevé. Vous pourriez aussi obtenir une bourse de ce programme si votre revenu familial est peu élevé et que vous vous inscrivez à temps plein ou à temps partiel à des cours pour développer vos aptitudes à étudier. Vous n'aurez pas à rembourser les bourses de ce programme si vous terminez le ou les cours auxquels vous êtes inscrit.

Combien puis-je recevoir?

Vous pouvez recevoir jusqu'à 2 500 \$ par année d'études. La bourse peut couvrir les droits de scolarité et les autres droits obligatoires ainsi que le coût des livres, des fournitures et des déplacements locaux. Les frais de garde d'enfants peuvent également être couverts.

Remarque : Si vos dépenses pour étudier sont plus élevées en raison d'un handicap, vous pouvez aussi être admissible à la Bourse d'études de l'Ontario pour personnes handicapées. Pour en savoir davantage, communiquez avec le bureau d'aide financière du collège ou de l'université que vous comptez fréquenter.

Quelles sont les modalités?

Vous ne pouvez recevoir à la fois une bourse du Programme de bourses spéciales de l'Ontario et un prêt par l'entremise du Programme d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO). Pour en savoir davantage, communiquez avec le bureau d'aide financière du collège ou de l'université que vous comptez fréquenter.

Si vous quittez l'établissement d'enseignement ou abandonnez un cours, vous devrez rembourser une partie de la bourse. Vous n'avez pas droit au montant total de la bourse si vous ne terminez pas votre ou vos cours. Si une partie de vos droits de scolarité doit être remboursée par l'établissement d'enseignement, ce sera le ministère de la Formation et des Collèges et Universités qui recevra ce remboursement et le ministère déduira cette somme du montant que vous devrez rembourser.

Les bourses du Programme de bourses spéciales de l'Ontario sont imposables. Vous recevrez en février un feuillet T4A sur lequel sera indiqué le montant de la bourse que vous avez reçue.

Quelles sont les conditions?

Vous êtes admissible si :

- vous avez la citoyenneté canadienne, le statut de résidence permanente ou de personne protégée, telle que définie dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (Canada)*;
- vous êtes une résidente ou un résident de l'Ontario;

On vous considère comme tel si vous avez vécu en Ontario pendant les douze mois précédant le début de vos études. Cependant, si vous n'avez vécu en Ontario que pendant les douze mois précédant vos études et que vous ayez fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire pendant ces douze mois, on ne vous considère pas comme une résidente ou un résident de l'Ontario.

- votre revenu familial est peu élevé;
- vous ne recevez pas d'aide financière par l'entremise du RAFEO;
- vous vous êtes inscrit à **temps partiel** à des cours postsecondaires;

Une charge de cours inférieure à 60 % d'une charge de cours complète vous qualifie pour des études à temps partiel. Vérifiez dans l'annuaire de votre établissement le nombre de cours ou de crédits qui compose une charge de cours complète. Vous pourrez ensuite établir combien de cours ou de crédits représentent moins de 60 % d'une charge de cours complète. Par exemple :

- Si 5 cours composent une charge de cours complète, 3 cours représenteront 60 %
($3 \div 5 \times 100 = 60$).
- Si 30 crédits composent une charge de cours complète, 18 crédits représenteront 60 %
($18 \div 30 \times 100 = 60$).

Dans certains cas, la charge de cours est déterminée autrement qu'avec des cours ou des crédits. Si vous ne pouvez déterminer votre charge de cours, communiquez avec le bureau d'aide financière du collège ou de l'université que vous comptez fréquenter.

- vous vous êtes inscrit à plein temps ou à temps partiel à des cours postsecondaires pour développer vos aptitudes à étudier;

Vérifiez auprès du bureau d'aide financière du collège ou de l'université que vous comptez fréquenter si le cours que vous désirez suivre est approuvé.

- vous vous êtes inscrit à un cours d'une durée d'au moins quatre semaines;
- vous vous êtes inscrit à un cours sanctionné par un grade, un diplôme, un certificat.

Comment dois-je procéder?

Remplissez le formulaire ci-joint. Prenez ensuite rendez-vous avec le bureau d'aide financière du collège ou de l'université que vous comptez fréquenter pour discuter de votre demande. Apportez avec vous la demande et la documentation à l'appui nécessaire. Votre demande doit parvenir au bureau d'aide financière dans les 30 premiers jours suivant la date du début de votre période d'études.

Où puis-je obtenir de l'aide?

Veillez lire les instructions à la page suivante et sur le formulaire avant de le remplir.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire, ou pour de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau d'aide financière du collège ou de l'université que vous comptez fréquenter. Vous pouvez aussi consulter le site Web du RAFEO à <http://osap.gov.on.ca> ou communiquer avec la :

Direction du soutien aux étudiants
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
C.P. 4500
189, ch. Red River, 4e étage
Thunder Bay ON P7B 6G9

Téléphone : (807) 343-7260
Appareil pour malentendants : 1-800-465-3958

This publication is also available in English under the title *Ontario Special Bursary Plan*.

Instructions

Vous trouverez les instructions pour répondre aux questions sur le formulaire même. Les questions ou les éléments qui nécessitent plus d'explications sont repris ci-dessous. Si vous désirez plus de renseignements, communiquez avec le bureau d'aide financière du collège ou de l'université que vous comptez fréquenter.

Si vous êtes marié(e) ou si vous vivez en union de fait, vous **et** votre conjoint devez remplir le formulaire.

Section 1 : Renseignements personnels

104 - 108 Adresse

Toute la correspondance du Programme de bourses spéciales de l'Ontario sera envoyée à l'adresse que vous indiquez dans ces cases. Si vous déménagez, vous devez transmettre votre nouvelle adresse à votre bureau d'aide financière.

112 État civil

Indiquez quel sera votre état civil au dernier jour du mois où vos cours commenceront.

Si vous vivez en union de fait, cochez la case «marié(e)». Aux fins du Programme de bourses spéciales de l'Ontario, il y a union de fait :

- si vous vivez conjugalement depuis au moins trois ans avec votre conjoint; ou
- si vous élevez avec votre conjoint un ou des enfants dont vous êtes tous les deux les parents naturels ou adoptifs.

Si vous êtes seul soutien de famille, cochez la case «célibataire».

Il est nécessaire de fournir les preuves suivantes :

- Si vous êtes marié(e), joignez une photocopie du certificat de mariage.
- Si vous êtes séparé(e), vous devez fournir une photocopie de votre entente de séparation de corps ou d'une ordonnance du tribunal. Si vous n'avez ni un accord de séparation de corps ni une ordonnance du tribunal, vous devez fournir un affidavit indiquant la date de séparation.
- Si vous ou divorcé(e), vous devez fournir une photocopie de votre jugement ou ordonnance de divorce.
- Si vous vivez en union de fait, joignez un affidavit signé par vous et votre conjoint attestant que vous vivez en union de fait.
- Si vous êtes veuf ou veuve, joignez une copie du certificat de décès de votre conjoint.

Indiquez le nom et l'adresse de votre conjoint si son adresse n'est pas la même que la vôtre.

113 Citoyenneté

Vous devez fournir les preuves suivantes:

Personnes protégées

Une personne protégée est définie à l'article 95(2) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Si vous êtes une personne protégée, vous devez fournir une copie valide de votre Attestation de statut de personne protégée et une copie de votre carte de numéro d'assurance sociale (NAS) provisoire.

Résidence Permanente

Si vous êtes résident permanent, vous devez fournir une photocopie de votre fiche d'immigration au Canada ou de votre carte de résidence permanente.

114 Domicile en Ontario

Tout séjour effectué hors de l'Ontario pour faire des études postsecondaires à plein temps, pendant les vacances d'été, ou pour travailler dans le cadre d'un programme coopératif **ne devrait pas** être indiqué comme un changement de domicile.

Section 3 : Renseignements sur le revenu

300 Type de prestations gouvernementales

Indiquez le type de prestations gouvernementales que vous prévoyez recevoir pendant votre programme d'études. Si vous cochez «Autres», donnez des détails sur le genre d'aide que vous recevrez sur une feuille séparée et joignez celle-ci au formulaire.

301 - 303 Revenu brut pour l'année courante

Incluez les revenus provenant de toutes sources, à l'exception des remboursements de la TPS, de la Prestation fiscale canadienne pour enfants, de l'aide reçue dans le cadre de la Prestation universelle pour la garde d'enfants, et du financement provenant d'une Bourse d'études de l'Ontario pour personnes handicapés.

N'incluez pas les montants octroyés pour souffrances et douleurs, y compris les montants octroyés par la CSPAAT pour les pertes non pécuniaires, s'élevant à moins de 100 000 \$. Tout montant de plus de 100 000 \$ est considéré un revenu dans la période où il a été reçu. Si des paiements sont reçus pour différents incidents, les paiements liés à chaque incident sont exemptés jusqu'à concurrence de 100 000 \$.

Preuve du revenu

Vous devez fournir une preuve de votre revenu et de celui de votre conjoint (y compris votre conjoint de fait), le cas échéant. Exemples de preuves du revenu : copies de talons de chèques du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) ou du programme Ontario au travail (OT) (ou une lettre d'un chargé ou d'une chargée de cas); talons de chèques d'autres revenus gouvernementaux comme les prestations d'invalidité du Programme de pensions du Canada, les prestations pour perte de gains (CSPAAT) ou les allocations d'emploi ou de formation; copies de talons de chèques de paye; et lettres d'employeurs confirmant votre revenu mensuel brut réel.

Section 5 : Renseignements sur votre cours ou votre programme

Si vous suivez des études postsecondaires à temps partiel, joignez une lettre expliquant pourquoi vous êtes aux études à temps partiel.

Section 6 : Avis, autorisations, déclarations et signature(s)

Dans cette section, on vous informe ainsi que votre conjoint (le cas échéant), de la collecte, de l'utilisation et de la divulgation de vos renseignements personnels dans l'administration du Programme de bourses spéciales de l'Ontario. En outre, il y a une section distincte relative à votre consentement pour la collecte et la divulgation indirectes de vos renseignements personnels.

Vous et votre conjoint (le cas échéant), devez déclarer que les renseignements fournis dans votre demande sont complets et exacts.

Vous et votre conjoint (le cas échéant) devez apposer votre signature et indiquer la date.

Liste de la documentation requise :

Votre demande doit être accompagnée de la documentation à l'appui suivante :

- État civil (si vous êtes marié(e), séparé(e) ou divorcé(e), ou si vous vivez en union de fait).
- Statut de citoyen (si vous êtes une personne protégée ou une résidente permanente ou un résident permanent).
- Preuve du revenu, y compris l'aide gouvernementale, pour vous et votre conjointe ou conjoint (le cas échéant).
- Si vous suivez des études postsecondaires à temps partiel, joignez une lettre expliquant pourquoi vous êtes aux études à temps partiel.
- Si vous êtes en défaut de paiement d'un prêt d'études, communiquez avec le bureau d'aide financière de votre établissement pour de l'assistance supplémentaire.

Lorsque vous envoyez de la documentation à l'appui au ministère, assurez-vous que votre enveloppe soit bien adressée. De plus, vous devriez songer à envoyer la documentation par des moyens sûrs (c.-à-d. livraison en main propre ou courrier recommandé).

Section 3: RENSEIGNEMENTS SUR LE REVENU (Joignez une preuve de revenu)

300 Prestations gouvernementales que vous comptez recevoir pendant vos études

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> assurance-emploi | <input type="checkbox"/> indemnités de formation et allocations de frais professionnels | <input type="checkbox"/> L'Ontario au travail |
| <input type="checkbox"/> prestations de perte de gains (CSPAAT) | <input type="checkbox"/> programme ontarien de soutien aux personnes handicapées | |
| <input type="checkbox"/> autres (précisez) _____ | | |

301 Votre revenu brut (estimatif) pour l'année en cours

302 Quel sera à votre avis votre revenu hebdomadaire pendant vos études?

303 Revenu brut (estimatif) du conjoint pour l'année en cours

304 Revenu hebdomadaire prévu du conjoint pendant vos études

305 Avez-vous déjà reçu de l'aide financière en vertu de l'un des programmes suivants?

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| Prêts canadiens d'études | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Prêts ontariens d'études | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Prêt d'études intégré Canada-Ontario | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Programme canadien de prêts aux étudiants à temps partiel | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Programme de bourses spéciales | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

► Si vous avez répondu « oui », joignez une lettre indiquant les raisons pour lesquelles vous avez manqué à vos engagements.

► Si vous avez répondu oui, indiquez l'année où vous avez reçu la bourse

 -
306 Avez-vous déjà manqué à vos engagements de remboursement pour un prêt étudiant?

-
- Oui
-
- Non

Section 4: RENSEIGNEMENTS SUR VOS ÉTUDES
400 Quel est la plus haute classe que vous avez complétée?

Classe	

401 Quand avez-vous fini cette année d'études?

Mois		Année	

402 Nom de l'établissement et de la province ou du pays où l'établissement est situé

403 Dressez la liste de tous les cours ou programmes que vous avez suivis dans un établissement postsecondaire depuis que vous avez quitté l'école secondaire. Joignez une feuille séparée si vous manquez d'espace.

Nom de l'établissement d'enseignement postsecondaire	Ville, province ou pays	À		Programme	De		A		Certificat ou diplôme reçu
		plein temps	temps partiel		Mois	Année	Mois	Année	

Section 5: Renseignements sur votre cours ou votre programme

Nom de l'établissement postsecondaire que vous prévoyez fréquenter.

600 Titre du cours	601 Numéro du cours	602 Dates du cours						603 Durée du cours (nombre de semaines)
		Du			Au			
		Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année	

Si vous suivez des études postsecondaires à temps partiel, veuillez expliquer pourquoi vous êtes aux études à temps partiel.

Section 6: Avis, autorisations, déclarations et signatures
Collecte et utilisation de renseignements personnels

Les renseignements personnels, notamment votre numéro d'assurance sociale (NAS), fournis dans votre demande et dans toutes les autres communications relatives à votre demande et tout octroi de Bourses spéciales de l'Ontario (BSO), y compris les demandes et l'octroi d'aide financière antérieurs, seront utilisés par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités pour administrer et financer le Régime de bourses spéciales de l'Ontario (RBSO). En outre, le NAS de l'étudiant servira d'identificateur général pour l'administration du RBSO. Le ministère peut retenir les services d'autres ministères, de sous-traitants ou de vérificateurs pour entreprendre ces activités. Aux termes d'une entente avec le ministère, votre établissement postsecondaire et, sous réserve d'autorisation par le ministère, ses agents et ses vérificateurs, se servent des renseignements personnels vous concernant pour administrer le RBSO.

Par administration, on entend : déterminer l'admissibilité de l'étudiant à l'octroi de la bourse; vérifier cette demande; vérifier tout octroi de BSO; tenir à jour et vérifier le dossier de l'étudiant; évaluer et recouvrer les paiements excédentaires; appliquer les dispositions des lois indiquées ci-dessous et les ententes entre vous et le ministère; et surveiller et vérifier les activités de l'établissement postsecondaire de l'étudiant ou ses agents autorisés pour veiller à ce qu'ils administrent le RBSO de manière appropriée. Par administration du RBSO par le ministère, on entend aussi : la planification, la prestation, l'évaluation et la surveillance de la qualité et de l'amélioration de leur contenu et de leur prestation; la gestion du risque et des erreurs, la vérification et l'appréciation de la qualité; faire des inspections ou des enquêtes; l'analyse des politiques, l'évaluation et les recherches dans tous les aspects du RBSO dont la communication avec vous pour répondre à des sondages. Le financement comprend la planification, l'organisation et la prestation du financement du RBSO.

Le ministère administre le RBSO conformément à la *Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités*, L.R.O. 1990, chap. M. 19, dans sa forme modifiée, au règlement 773, dans sa forme modifiée, et à la section 10.1 de la *Loi sur l'administration financière*, L.R.O. 1990, chap. F. 12, dans sa forme modifiée. Si vous avez des questions à propos de la collecte ou de l'utilisation de ces renseignements, veuillez communiquer avec le Directeur, Direction du soutien aux étudiants, ministère de la Formation et des Collèges et Universités, C.P. 4500, 189, ch.Red River, 4e étage, Thunder Bay ON P7B 6G9.

Consentements, instructions, déclarations et signatures de la candidate ou du candidat
Autorisation de la candidate ou du candidat pour la collecte indirecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels (OBLIGATOIRE)

- Je consens à ce que, jusqu'à ce que tous mes paiements excédentaires de BSO soient évalués et acquittés, le ministère recueille et échange, sans restriction, des renseignements personnels à mon sujet, qui sont utiles à l'administration et au financement du RBSO, auprès de mon établissement postsecondaire et ses vérificateurs et agents d'administration financière autorisés, organismes cités dans le présent formulaire de demande et autres organismes, susceptibles d'avoir des renseignements sur toute source de mon revenu ou ma résidence, autres ministères pour administrer ou financer n'importe quelle partie du RBSO, sous-traitants et vérificateurs du ministère, sous-traitants et vérificateurs de RHDSC, agences de recouvrement exploitées ou retenues par le gouvernement provincial, et agences de renseignements sur la consommation. Je consens à ce que le ministère se serve des renseignements personnels me concernant pour l'administration et la mise en application d'une demande au RBSO qui a été faite par mon conjoint.
- Je sais que je peux retirer tout consentement requis que j'ai donné à cette section en écrivant au Directeur, Direction du soutien aux étudiants, Ministère de la Formation et des Collèges et Universités à l'adresse ci-dessus, en tout temps **avant** d'accepter l'attribution d'une BSO. Je comprends que le retrait de tout consentement requis aura des répercussions sur mon admissibilité à la BSO ainsi que sur le montant d'aide financière du RBSO.

Déclaration de la candidate ou du candidat (OBLIGATOIRE)

- J'ai fourni des renseignements complets et exacts dans le présent formulaire.
- Je conserverai une photocopie de ma demande et de toute la documentation fournie au cas où il me faudrait fournir des renseignements à des fins de vérification, d'inspections ou d'enquêtes.
- Je sais qu'il m'appartient de fournir tous les documents requis indiqués dans le formulaire de demande ou demandés par mon bureau d'aide financière ou par le ministère par rapport à mon admissibilité à l'octroi d'une BSO.
- J'aviserai sans délai par écrit mon bureau d'aide financière ou le ministère de tout changement au revenu que j'ai déclaré (ou que mon conjoint a déclaré, le cas échéant), à mon adresse, à mon statut d'étudiant, à ma situation financière ou familiale, à la situation de ma période d'études ou aux renseignements que j'ai fournis.
- Je sais que les renseignements que je fournis par rapport à cette demande seront vérifiés et que le ministère peut faire des inspections et des enquêtes.
- Je sais que tout changement aux renseignements fournis et tout changement découlant d'une vérification entraîneront une réévaluation. Si ma demande est réévaluée, cela pourrait modifier mon admissibilité ainsi que le montant de ma bourse. Si j'ai reçu une aide plus élevée que celle à laquelle j'avais droit, je rembourserai sans délai, en tout ou en partie, la BSO.
- Je sais que si je ne suis pas admissible à une BSO, ceci peut avoir des conséquences pour d'autres prêts, subventions, bourses ou avantages.
- Je ne recevrai aucune aide financière aux étudiants d'une autre province, d'un autre État ou d'un autre pays durant la période pendant laquelle je recevrai cette bourse.
- Je sais que, si je néglige de fournir des renseignements complets et exacts, d'aviser par écrit et sans délai mon bureau d'aide financière ou le ministère de changements de revenus déclarés par moi (ma conjointe, ou mon conjoint, le cas échéant) ainsi que de tout changement concernant mon adresse, ma situation financière, scolaire ou familiale, ma période d'études, ou de m'acquiescer de toute obligation relative au remboursement des prêts ou des paiements excédentaires, le ministère peut me refuser l'octroi de la BSO ou toute aide ultérieure du RAFEO, intenter des poursuites judiciaires et me faire rembourser toute aide que j'aurais reçue. Je sais aussi que je commets une infraction si je fournis sciemment des renseignements faux pour obtenir ou recevoir une aide financière par l'entremise du RAFEO. Si je suis trouvé coupable, je suis passible d'une amende maximale de 25 000 \$ et d'une peine d'emprisonnement d'un an.

J'ai lu et compris cette section, y compris l'avis concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation de mes renseignements personnels, et ma signature atteste que je consens à la collecte indirecte, à l'utilisation et à la divulgation de renseignements personnels me concernant et aux instructions données par écrit visant l'obtention d'un rapport de solvabilité, et que ma déclaration est complète et exacte.

Signature de la candidate ou du candidat X Date

Jour	Mois	Année							

Consentements, déclarations et signatures de la conjointe ou du conjoint
Autorisation et consentement de la conjointe ou conjoint pour la collecte indirecte et la divulgation de renseignements personnels (OBLIGATOIRE)

- Je sais que l'information sur ce formulaire, y compris mes antécédents d'emploi et de revenue fournis par la candidate ou le candidat, constitue un élément nécessaire au calcul de l'octroi de la BSO à la candidate ou au candidat. J'ai fourni des renseignements complets et exacts. J'aviserai par écrit le bureau d'aide financière de la candidate ou du candidat ou le ministère de tout changement à ces renseignements. Je consens à ce que le ministère se serve des renseignements personnels me concernant pour l'administration et la mise en application d'une demande au RBSO qui est ou sera présentée par ma conjointe ou mon conjoint.
- Je consens à ce que, jusqu'à ce que tous les remboursements de paiements excédentaires de la BSO de la candidate ou du candidat, soient évalués et acquittés, le ministère recueille et échange, sans restriction, des renseignements personnels à mon sujet qui sont utiles à l'administration et au financement du RBSO, auprès des instances suivantes : la candidate ou le candidat, établissement postsecondaire de la candidate ou du candidat et ses agents d'administration financière autorisés et vérificateurs, organismes cités dans le présent formulaire de demande et autres organismes, susceptibles d'avoir des renseignements sur mes sources de revenu; sous-traitants et vérificateurs du ministère, et agences de recouvrement exploitées ou retenues par le gouvernement provincial.
- Je sais que les renseignements personnels que je fournis relativement à cette demande sont accessibles à la candidate ou au candidat. D'autres renseignements personnels relatifs à une réévaluation lui seront divulgués ainsi qu'à toute personne autorisée par la candidate ou le candidat à recevoir des renseignements contenus dans son dossier du RBSO.
- Je sais que je peux retirer tout consentement requis que j'ai donné dans cette section en écrivant au Directeur, Direction du soutien aux étudiants, à l'adresse ci-dessus, en tout temps **avant** que la candidate ou le candidat accepte l'attribution d'une BSO. Je comprends que le retrait de tout consentement requis aura des répercussions sur l'admissibilité de la candidate ou du candidat à l'aide financière du RBSO ainsi que sur le montant d'aide financière du RBSO.

J'ai lu et compris toutes les parties de la présente section, y compris l'avis concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation de mes renseignements personnels, et ma signature atteste que je consens à la collecte indirecte, à l'utilisation et à la divulgation de renseignements personnels me concernant et que ma déclaration est complète et exacte.

Signature de la conjointe ou du conjoint X Date

Jour	Mois	Année							

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

800 Nom du programme	801 Code de l'établissement	802 Pourcentage d'une charge de cours complète	803 Si la candidate ou le candidat a déjà reçu une bourse antérieurement, a-t-elle ou a-t-il terminé les cours avec succès?
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> %	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> S/O
804 Droits de scolarité	805 Droits obligatoires	806 Livres et fournitures	807 Déplacements
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Renseignements supplémentaires		808 Garde d'enfants	809 Montant total
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
		810 Montant du chèque	<input type="text"/>

Je certifie que la personne nommée ci-dessus est inscrite comme étudiante ou étudiant au(x) cours indiqué(s) à la case 600 ou à un programme de perfectionnement approuvé et qu'elle ou il est admissible à une aide financière dans le cadre du Programme de bourses spéciales de l'Ontario. Je recommande que cette étudiante ou cet étudiant reçoive une bourse du montant indiqué à la case 810.

Signature de l'administrateur de l'aide financière X Titre Date